



## DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

### La charte de bonne conduite

*A remettre, datée et signée, à l'éducatrice sportive en début d'année.*

Faire partie d'une association, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des éléments qui contribuent à donner à PORNIC MULTISPORT l'esprit qui est le sien : Respect – Goût de l'effort – Solidarité – Loyauté – Fraternité – Convivialité.

Nous mettons tout en œuvre pour que l'année de chacun soit réussie et pour que le comportement des uns ne nuise pas aux autres. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux pratiquants et à leurs parents, pour les mineurs, de prendre connaissance de notre charte et de la signer.

#### **Charte du pratiquant :**

Le pratiquant s'engage à :

- Respecter les règles des sports pratiqués, ne pas les enfreindre par la tricherie.
- Respecter les camarades en refusant la violence physique et verbale.
- Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ».
- Rester serein et garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
- Refuser toute forme de discrimination.
- Respecter les décisions et les choix de l'Eduteur ou du Dirigeant.
- Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
- Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
- Entretien et avoir en permanence un équipement nécessaire. (Tenue de sport, gourde, cheveux attachés)
- Ne jamais se mettre en danger ni soi-même ni un camarade.
- Respecter l'intimité des autres jeunes.
- Respecter les objets personnels de ses camarades. Toute dégradation ou vol engagera sa responsabilité et pourra entraîner une demande de réparation financière.

#### **Charte des parents pour les pratiquants mineurs**

Les parents s'engagent à :

- Faire respecter la charte à l'enfant.
- Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion et régler la cotisation dans les délais prescrits.
- Respecter les horaires des séances.
- Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées.
- Ne jamais déposer l'enfant sans s'assurer qu'il est sous la responsabilité d'un Eduteur ou d'un Dirigeant et le récupérer à l'heure indiquée.
- Veiller à ce que son enfant soit assidu.
- Echanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'éducateurs.
- Proposer, dans la mesure de ses possibilités, ses services pour les activités extra-sportives, les événements de l'association.



## DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

### Charte de l'éducateur et du dirigeant

L'éducateur ou le dirigeant s'engage à :

- Enseigner ou encadrer la pratique du multisport lors de séances adaptées à l'âge et au niveau des enfants.
- Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte de l'enfant.
- Avoir une attitude et une tenue exemplaires en toute circonstance.
- Prendre en charge tout jeune et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu.
- Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition.
- Veiller au rangement et à la propreté des locaux.
- Être assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
- Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laisser un enfant seul.
- Accueillir les parents et écouter les doléances.
- Prendre part à la vie de l'association en participant aux diverses réunions et manifestations.

Nous comptons sur vous.

Date : ...../...../.....

Nom et Prénom du pratiquant : .....

Signature du pratiquant

Date : ...../...../.....

Nom et Prénom du responsable légal si le pratiquant est mineur : .....

Signature du responsable légal

Date : 15 juin 2023

**Nom et prénom de l'éducatrice : Claire LOBRY**

Signature de l'éducatrice :

Date : 15 juin 2023

**Nom et prénom stagiaire : Lise VALLON**

Signature de l'éducatrice :